

# Swiss Hockey

Secrétariat de la ligue

## Procès verbal de la 88<sup>e</sup> Assemblée générale du 24 avril 2004 à Genève

10h.30      Distribution des cartes de votes  
11h.00      Ouverture de l'Assemblée et appel

### Ordre du jour :

1.      Salutations par le Vice-président
2.      Adoption du procès verbal de la 87<sup>e</sup> AG du 25.10.2003
3.      Adoption des rapports annuels
  - du Président
  - du chef des finances
  - de la commission des finances
  - de la Commission Administrative
  - de la Commission du Sport d'élite
  - de la Commission Jeunesse et Sport de masse
  - de la Commission des Arbitres
  - de la Commission Relations extérieures et Marketing
  - de la Commission des Compétitions
  - de la Commission Disciplinaire
  - du Tribunal de la ligue
4. a      Rapport des vérificateurs de comptes
- b      Adoption des comptes
5. Elections
  - Deux vérificateurs de comptes et un suppléant
  - Election complémentaire au comité : Kamel Boulahia
6. Propositions
  - Proposition sur le mode du championnat LNA Dames
  - Proposition d'UGS
  - Proposition de BBHC
7. Divers
  - Livret de Swiss Hockey
8. Désignation du lieu et de la date de la 89<sup>e</sup> assemblée générale
9. Appel final et restitution des cartes de votes
1. Salutations par le Vice-président

Le Vice-président, Jaap ten Sijthoff, ouvre la séance et salue les délégués présents. Il excuse le Président, Marcel Egloff, qui ne peut pas être présent en raison d'une importante réunion professionnelle. Pour des raisons identiques, Jürg Rickli, responsable du secteur Jeunesse et Sport de pointe, est excusé.

Il donne ensuite la parole au Président du club organisateur, Servette HC Genève, Nicolas Gisin.

Ce dernier fait part du plaisir que ressent son club de pouvoir recevoir cette assemblée générale. En creusant dans les dossiers, Nicolas Gisin a trouvé que la dernière AG organisée par Servette remonte à plus de 40 ans. Et en pensant au tour final de la Coupe qui aura lieu à Genève en juin, il rappelle que le dernier événement de portée nationale organisé par son club remonte à plus de 35 ans.

A côté du sport de pointe, pour lui le sport de masse est également un complément essentiel. En effet, c'est grâce à cet engagement que, par les relations familiales d'un junior, l'organisation de l'AG a pu se faire dans cet hôtel luxueux, le Beau Rivage.

## Présences

### Comité de la ligue:

Jaap ten Sijthoff	Secrétaire général et Vice-président de la ligue ad interim
Matthias Moser	Chef des finances
Othmar Kreienbühl	Arbitres
Philipp Ehrler	Sport de pointe
Paul Schneider	Directeur sportif
Rolf Altherr	Secrétaire de la ligue

### Clubs:

Absents: HC Blauweiss Olten, HC Schönenwerd, Piranhas HC Erlach, HC Olten (excusé), Neuchâtel HC (pas excusé)

Tous les autres clubs sont représentés par au minimum une personne.

Présents:	74 sur 89 voix possibles
Majorité absolue:	38 voix
Majorité des 2/3:	50 voix

Retus Gieriet (GCZ) et Grégoire Conne (SHC) sont désignés comme scrutateurs.

## 2.1. Adoption du procès verbal de la 87<sup>e</sup> AG du 25.10.2003

Le procès verbal de la 87e AG du 25.10.2003 est accepté à l'unanimité.

## 3. Adoption des rapports annuels

Nous arrivons maintenant à l'adoption des rapports annuels. Comme ils ont tous été mis à disposition des délégués et qu'ils figurent sur le site de Swiss Hockey, ils ne sont pas relus, mais discutés sur demande.

Le rapport annuel du Président n'appelle aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

Le rapport annuel du chef des finances n'appelle aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

Au rapport annuel de la commission des finances, Jörg Herrmann (Basler HC) prend la parole et demande si la ligue a cherché à trouver un membre supplémentaire pour la commission. Il en ressort qu'un appel urgent est lancé aux clubs pour trouver un membre compétent.

Le rapport est accepté à l'unanimité.

Le rapport annuel de la commission administrative n'appelle aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

Le rapport annuel de la commission du sport de pointe n'appelle aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

Au rapport annuel de la commission Jeunesse et Sport de pointe, Nicolas Gisin constate que l'an dernier à nouveau trop peu de cours de perfectionnement ont été organisés en Suisse romande, ce qui est essentiellement le résultat de problèmes de communication et de structures. Ceci doit être rajouté au rapport annuel.

Il en ressort que dorénavant les informations doivent être transmises directement aux clubs.

Le rapport est accepté, avec le complément, à l'unanimité.

Au rapport annuel de la commission des arbitres, Nicolas Gisin reprend la parole et rappelle qu'un cours était prévu à Genève, mais qu'il a dû être malheureusement annulé en raison des conditions météorologiques. Il demande à nouveau que cela soit signalé dans le rapport.

Othmar Kreienbühl soutient la position de Nicolas et confirme son intention d'organiser un cours d'arbitrage en Romandie. Il lance un appel aux clubs de cette région pour qu'ils s'engagent plus intensivement dans le secteur des arbitres.

Monica Ravonel (Black Boys HC Genève) précise que François Bébox s'est déjà déclaré prêt à mener un tel cours. Elle rend attentif au fait que le BBHC ne dispose d'aucun arbitre qualifié pour la LNA, mais qu'il est régulièrement sensé arbitrer des matchs de cette catégorie.

Omi rend attentif au faible nombre d'arbitres disponibles et rappelle le principe que chaque club doit fournir un arbitre pour la catégorie dans laquelle il joue.

François Bébox (Stade Lausanne) pense que les responsables des arbitres dans les clubs ne font pas tous leur travail. Il recommande que les clubs soutiennent ce secteur avec plus de forces.

Nicolas Gisin affirme lui aussi qu'il apprécie l'excellent travail effectué par Othmar Kreienbühl. Il aimerait toutefois que le nouveau vent qui souffle dans le secteur des arbitres fasse également effet en Romandie.

Jaap ten Sijthoff demande aux clubs de Romandie d'envoyer un délégué à la commission des arbitres.

Le rapport est accepté, avec les compléments, à l'unanimité.

Au sujet du rapport de la Commission Relations extérieures et Marketing, Kamel Boulahia prend la parole. Il rappelle l'importance de ce poste et demande aux clubs de proposer au comité au plus vite une personne compétente. Il suggère même que ce poste devienne professionnel.

Le rapport annuel de la commission des compétitions n'appelle aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

Le rapport annuel de la commission disciplinaire n'appelle aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

Le rapport annuel du tribunal de la ligue n'appelle aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

#### 4. Rapport des vérificateurs de comptes et acceptation des comptes

Le chef des finances, Matthias Moser, présente le bilan 2003 et éclaircit certains points.

Willi Gügi (HC Steffisburg) demande pourquoi sous la rubrique „Matériel sportif“, apparaît aussi du matériel technique comme des ordinateurs portables ? Matthias Moser lui répond que la répartition a été effectuée en fonction du but utilitaire et que ce matériel est utilisé dans le cadre des équipes nationales.

Monica Ravonel suggère que le prix de ces ordinateurs soit réparti entre la personne et la ligue.

Kamel Boulahia pense qu'il ne faut pas demander une participation financière aux personnes qui travaillent bénévolement pour la ligue.

Xavier Pannatier (Lausanne Sports) propose de porter dans le bilan une valeur de rachat de ce matériel et de cette manière d'équilibrer en partie ce dernier.

Matthias Moser explique que les chiffres inscrits tiennent déjà compte d'un amortissement, mais qu'il n'y a pas de poste „amortissements“ dans le budget.

Gaudenz Waldvogel (Luzerner SC) rend attentif sur un point, à son avis, beaucoup plus important : au cours de l'année écoulée, la ligue a dû payer CHF 5'500.— d'intérêts pour les clubs débiteurs. Il demande à la ligue et aux clubs d'aborder sérieusement ce problème et de fixer des échéances de paiements.

Rolf Altherr informe les délégués que le plus gros débiteur est le Neuchâtel HC, qui n'obtiendra ses licences pour la saison à venir qu'après avoir atteint un niveau de paiement fixé. Gaudenz Waldvogel demande à Matthias Moser au sujet de ces débiteurs de créer une provision afin de prévoir un éventuel amortissement de ces sommes.

Ensuite, Matthias Moser présente les comptes 2003 et donne quelques explications.

Sur demande de Nicolas Gisin, il précise qu'il est nécessaire pour des raisons comptables de prévoir dans le budget les divers cadres nationaux.

Gaudenz Waldvogel propose de créer dans les comptes un poste „amortissements“.

Il félicite le chef des finances pour le bilan équilibré et constate qu'à nouveau aucune réserve n'ont pu être constituées. Aussi demande-t-il qu'un plan d'assainissement soit établi pour les 3 prochaines années.

Paul Schneider explique le lien qu'il y a entre les mesures budgétaires et les subventions de Swiss Olympic. Il informe les délégués que la ligue et Swiss Olympic ont établi un projet Pékin 2008, projet qui fonctionnera jusqu'en 2007. L'élément décisif est le fait de savoir si l'équipe nationale a encore une chance de se qualifier pour les jeux olympiques.

A près la discussion, nous arrivons au rapport des vérificateurs de comptes :

Retus Gieriet (Grasshopper-Club Zürich) constate que les vérificateurs ont relevé dans leur rapport exactement les mêmes points que les délégués. Ils ont donc demandé au chef des finances de prévoir des amortissements plus importants. Le thème « Neuchâtel“ a également été soulevé afin d'améliorer la situation financière par un plan de résorption de la dette à moyen terme. Sur ce point, Retus Gieriet prie les clubs de régler rapidement leurs dettes. Enfin, les vérificateurs souhaitent qu'un règlement des signatures soit établi, règlement qui clarifie les compétences dans le trafic des paiements.

Au nom des vérificateurs, il informe l'assemblée des délégués que le bilan présenté a été contrôlé minutieusement et qu'aucune irrégularité n'a été constatée. Il recommande aux délégués d'accepter le bilan et de donner décharge au comité.

Les délégués acceptent cette proposition par 69 OUI et 5 abstentions.

## 5 Elections

Vérificateurs de comptes :

Jaap ten Sijthoff a pu avant la séance contacter deux personnes qui ont accepté de fonctionner comme vérificateurs de comptes. Il s'agit de Bruno Meier (Red Sox HC Zürich) et Gaudenz Waldvogel. Les délégués confirment ces deux personnes dans les postes de vérificateurs des comptes à l'unanimité.

Pour le poste de suppléant, il n'y a pas de candidature. Jaap ten Sijthoff propose de chercher cette personne parmi les clubs absents aujourd'hui. Les délégués acceptent cette proposition.

Statutairement, en dehors de l'année des élections, seule une élection complémentaire est possible. Kamel Boulahia n'est pas candidat pour le poste de responsable du „Marketing et des relations extérieures, ce qui fait qu'il ne peut pas être élu au comité.

## 6 Propositions

### Proposition May

Le comité constate que, conformément aux statuts, la compétence pour le mode de championnat est du ressort de la commission des compétitions. En conséquence, il demande le renvoi de cette proposition à la commission compétente, ce que les délégués font à l'unanimité.

Rolf Altherr informe que la commission des compétitions a préalablement réfléchi à cette proposition et après discussion approfondie est arrivée à la conclusion qu'il fallait la refuser et garder le mode de championnat actuel.

#### Propositions UGS

La proposition d'introduire un système d'intranet n'est pas réalisable pour des motifs techniques et financiers. Les autres points de la proposition font partie des options et des buts du comité, mais il n'est pas possible de fixer des échéances.

Jaap ten Sijthoff propose de biffer le 1<sup>e</sup> point de la proposition et de transmettre les autres comme recommandations au comité. Sa proposition est acceptée à l'unanimité par les délégués.

#### Propositions BBHC

Les différents points sont traités séparément.

#### Engagement de dames en 1<sup>e</sup> ligue :

Rolf Altherr rappelle aux délégués la formulation actuelle des règles de jeu. Par 72 OUI et 2 abstentions, les délégués confirment la règle actuelle.

#### Jouer sans licences dans la catégorie inférieure :

Retus Gieriet soutient le principe et propose qu'à la place de quelques licences, on encaisse un montant plus important pour l'équipe.

Gaudenz Waldvogel envisagerait une solution du genre licence « au porteur ». Chaque club pourrait obtenir 2 licences transmissibles, qui pourraient être utilisées pour les joueurs de dernière minute.

Ruedi Müller (HC Rotweiss Wettingen) déconseille de telles formules pour des raisons d'assurances.

Rolf Altherr soutient la position que pour jouer dans des matchs officiels, une licence est nécessaire. Il rappelle que l'attribution des licences est actuellement grandement facilitée et il demande aux délégués de rejeter la proposition.

Nicolas Gisin propose le renvoi de cette proposition à la commission des compétitions.

Les délégués acceptent cette proposition de renvoi par 70 OUI et 4 abstentions.

#### Envoi par la poste du calendrier définitif :

François Bébox soutient la proposition de BBHC.

Marco Herzog demande s'il n'est pas possible de fixer une date après laquelle il n'est plus possible d'apporter des modifications au calendrier.

Rolf Altherr rappelle qu'une telle date existe, mais qu'on laisse la possibilité aux clubs, après cette date, sous certaines conditions, de déplacer des matchs. Il demande aux délégués de se déterminer.

Un envoi postal du calendrier n'est possible qu'avec une date fixe, sans possibilité ultérieure de déplacements de matchs.

Le maintien des possibilités de déplacements de matchs va à l'encontre de l'envoi du calendrier définitif par la poste.

La proposition est refusée par 20 OUI, 46 NON et 8 abstentions.

#### Information téléphonique :

Jaap ten Sijthoff rappelle qu'actuellement déjà, en cas d'urgence, une information téléphonique est faite. En plus, il estime que l'on peut demander que chacun consulte une fois par jour sa boîte aux lettres électroniques.

Les délégués se rallient majoritairement à son avis et rejettent la proposition par 7 OUI, 63 NON et 4 abstentions.

#### 7 Divers

Paul Schneider présente aux délégués le fascicule organisationnel (FO) de Swiss Hockey, dans lequel les structures et les procédures des divers organes de la ligue sont énoncés et décrits. Avec le FO, il sera à l'avenir plus facile de savoir qui fait quoi et de s'adresser à la bonne personne ou au bon organe.

Entre autres, le FO contient le cahier des charges des employés de la ligue, la description des mandats, ainsi que les cahiers des charges des diverses commissions. Une autre partie importante contient les organigrammes des fonctions qui précisent les diverses procédures.

Le FO est actuellement sur Internet et Paul Schneider prie les clubs de consulter les documents au cours de deux prochaines semaines et de lui signaler les éventuelles erreurs ou imprécisions.

Enfin, Paul Schneider informe les clubs que notre sponsor Erima propose 50% de réduction sur tout son assortiment. Les clubs intéressés peuvent s'adresser à lui.

## 8 Désignation du lieu et de la date de la 89<sup>e</sup> assemblée générale

La 89<sup>e</sup> assemblée générale aura lieu à Zurich. La date et le lieu exacts seront communiqués en temps opportuns aux clubs.

## 9 Appel final et restitution des cartes de votes

Rolf Altherr procède à l'appel des clubs et retire les cartes de votes. Aucune irrégularité n'est mise en évidence.

Après la conclusion par le Président, l'assemblée est levée à 14h.10

	Pour Swiss Hockey	
27 avril 2004		1 <sup>e</sup> mai 2004
Rolf Altherr		Pierre Bernhard
Secrétaire de la ligue		Traducteur